



Dieppe



Les infos Dieppoises du 1 septembre 2023



410 mots

# 2 202 élèves feront leur rentrée lundi dans les écoles maternelles et élémentaires de Dieppe

Lundi 4 septembre, ce ne sont pas moins de 2 202 enfants qui feront leur retour sur les bancs des 20 écoles dieppoises.

Petit tour d'horizon des nouveautés pour cette rentrée.

Les cartables sont pour certains déjà prêts, avec la tenue qui sera enfilée au petit matin. Ce lundi 4 septembre sonnera l'heure du retour sur les bancs de l'école pour 2 202 petits Dieppoises. Les 20 écoles de la commune sont prêtes pour recevoir 795 écoliers en maternelle et 1 407 en élémentaire. À Dieppe, la Ville rappelle que les enfants peuvent être scolarisés dès leurs 2 ans. Ils sont ainsi 80 petits à être concernés.

## Des aides pour les familles

Les enfants ne seront pas seuls à prendre le chemin de l'école. Les enseignants (voir encadré) mais aussi les 126 agents municipaux du service éducation seront présents pour les encadrer, que ce soit les 42 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, les 41 agents de mixité, les 18 responsables d'office, les trois gardiens d'école, les trois agents de maîtrise et les 19 agents horaires.

Si en guise « **de geste fort pour la rentrée** », la municipalité a fait le choix de baisser les tarifs de la cantine (lire ci-dessous), d'autres gestes financiers permettent aux familles les plus modestes de voir arriver cette rentrée en toute sérénité.

Ainsi pour que chaque enfant puisse avoir les fournitures adaptées pour suivre les cours, « **la Ville attribue une dotation à chaque école et pour chaque élève soit 40 € en élémentaire et 24 € en maternelle** », indique la municipalité. Ainsi les familles n'ont pas de dépense à faire.

## Accès aux loisirs facilités

Une aide pour la rentrée sera aussi donnée aux familles en difficulté via les CCAS, les centres communaux d'action sociale (sous conditions de ressources) sous forme de quatre chèques de 10 € à utiliser pour les fournitures scolaires, l'habillement et les loisirs.

Il sera possible de les retirer du 18 septembre au 20 octobre (renseignements auprès du CCAS ou au 02 35 06 62 00). Les étudiants qui étudient hors de Dieppe peuvent également être soutenus (renseignements au service jeunesse au 02 35 06 63 50).

Et comme rentrée scolaire rime aussi avec temps périscolaire, la municipalité veille à ce que les enfants puissent avoir accès aux loisirs. Selon le quotient familial, les petits Dieppois de 3 à 19 ans peuvent obtenir un coup de pouce jusqu'à 120 € pour financer leur adhésion à une association ou une licence dans un club sportif ou l'achat d'un équipement. (renseignement au 02 32 14 55 78).



À Dieppe, 2 202 élèves seront accueillis dans leurs écoles lundi 4 septembre.

(©Pixabay/Illustration)